

REPUBLIQUE POPULAIRE  
DU CONGO

-----  
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET  
DE LA JUSTICE

-----  
SECRETARIAT GÉNÉRAL A LA  
FONCTION PUBLIQUE ET AU  
TRAVAIL

-----  
DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

du 13 Janvier 1979

DECRET N° 79/14 /MJT.SGFPT.DFP/21024/02  
Portant intégration et nomination de Messieurs  
MOUKOLO Albert et MABIKA Pierre Claver dans  
les cadres de la catégorie A hiérarchie I  
des Services Sociaux (Enseignement).-

-----  
LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILI-  
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.-  
-----

ISAS :

(/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977 ;  
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des  
fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur  
la solde des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 67/304/MT-DGT du 30.9.67 modifiant le  
tableau hiérarchique des cadres A de l'Enseignement secondaire abro-  
geant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du  
décret n° 64/165 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;  
(/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.62 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-  
sation des diverses catégories des cadres ;  
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 por-  
tant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les condi-  
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-  
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles  
7 et 8 ;  
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les éche-  
lonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 règlementant la  
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière  
et reclassements, notamment en son article 1er paragraphe 2 ;  
(/u l'Acte n° 001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire  
du Parti, et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan ;  
(/u le décret n° 78/565 du 31.12.78 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres ;  
(/u l'ordonnance n° 35/77 du 28.7.77 relative à l'exercice  
du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;  
(/u la lettre n° 04728/SGSP/SP-8-1 du 11.10.1978 du Secré-  
taire Général à la Santé Publique ;  
(/u le Protocole d'accord du 5.8.70 signé entre la Républi-  
que Populaire du Congo et l'URSS ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 67/304 MT-DGT du 30.9.67 et du Protocole d'accord du 5.8.1970 susvisés, Messieurs MOUKOLO Albert, né le 3.6.1951 à Lomomo et MABIKA Pierre Claver, né vers 1951 à Doukanga (Divenié) titulaires du Diplôme de Psychologue-Clinicien, obtenu à l'Université d'Etat de Leningrad (URSS) sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) et nommés au grade de Professeur de lycée stagiaire, indice 790.

ARTICLE 2.- : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3.- Le Présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

BRASSAVILLE, le 13 Janvier 1979

Par le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,  
Ministre du Plan,

Le Ministre de la Santé et des  
Affaires Sociales,

Le Ministre des Finances,

Médecin Commandant Demand Abou MITTEH I.S.

Le Ministre du Travail et de  
la Justice, Garde des Sceaux,

André M O U R L E.-  
Ministre ROUSSEAU-TOURNI.

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGT.DGCPCE..... 3
- DGT/BST..... 1
- D.F..... 3
- C.F..... 1
- MINI.E.N..... 1
- S.SPSP..... 1
- Intéressés..... 2
- Dossiers..... 6
- SGCM/BC..... 2

